

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »
Siège social : 8, Rue 8061 – Zone industrielle Charguia I

La Société Tunisienne d'équipement « STEQ » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Hichem KACEM et Mr Fethi NEJI

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31-déc-16	31-déc-15
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		72 356	60 498
Moins : amortissements		-51 379	-47 767
Moins : provisions		-10 000	-10 000
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	1	10 977	2 731
Immobilisations corporelles		12 565 612	12 457 593
Moins : amortissements		-3 985 377	-3 464 232
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	2	8 580 235	8 993 361
Immobilisations financières		25 014 005	24 348 079
Moins : provisions		-2 651 642	-2 676 191
<i>Immobilisations financières nettes</i>	3	22 362 363	21 671 888
Total net des actifs immobilisés		30 953 575	30 667 980
Autres actifs non courants			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	ANC	30 953 575	30 667 980
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		11 029 566	8 508 269
Moins : provisions		-805 289	-808 118
<i>Stocks nets</i>	4	10 224 277	7 700 151
Clients et comptes rattachés		7 816 265	7 884 726
Moins : provisions		-1 731 100	-1 518 947
<i>Clients nets</i>	5	6 085 165	6 365 779
Autres actifs courants		7 845 308	3 320 357
Moins : provisions		-590 079	-614 648
<i>Autres actifs courants nets</i>	6	7 255 229	2 705 709
Placements et autres actifs financiers		4 438 379	4 613 881
Moins : provisions		-2 474 181	-2 718 681
<i>Placements nets</i>	7	1 964 198	1 895 200
Liquidités et équivalents de liquidités	8	413 199	584 239
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	AC	25 942 068	19 251 078
TOTAL DES ACTIFS	A	56 895 643	49 919 058

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31-déc-16	31-déc-15
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		7 000 000	7 000 000
Réserves		4 733 503	4 733 503
Réserves pour fonds social		242 143	234 742
Avoirs des actionnaires		-150 183	-150 183
Résultats reportés		4 566 058	3 958 131
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	16 391 521	15 776 193
Résultat de l'exercice		-862 336	607 927
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	CP	15 529 185	16 384 120
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	10	2 378 329	4 078 623
Autres passifs financiers		4 012	4 012
Provisions		5 440	5 440
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	PNC	2 387 781	4 088 075
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	13 547 009	8 696 117
Autres passifs courants	12	5 909 273	2 791 087
Autres passifs financiers	13	17 387 247	16 546 692
Concours bancaires	14	2 135 148	1 412 967
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	PC	38 978 677	29 446 863
TOTAL DES PASSIFS	P	41 366 458	33 534 938
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		56 895 643	49 919 058

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DE 01 JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinar tunisien)

Désignation	Notes	31-déc2016	31-déc2015
Revenus	R1	43 756 515	44 596 837
Coût des ventes	R2	-34 704 298	-34 919 459
MARGE BRUTE		9 052 217	9 677 378
Autres produits d'exploitation	R3	241 374	228 472
Frais de distribution	R4	-2 985 285	-2 784 376
Frais d'administration	R5	-3 253 407	-3 350 253
Autres charges d'exploitation		-336 838	-435569
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 718 061	3 335 652
Charges financières nettes	R6	-3 838 788	-2 845 613
Produits financiers	R7	226 564	447 366
Autres gains ordinaires	R8	147 355	143 358
Autres pertes ordinaires		-11 206	-19 207
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-758 014	1 061 556
Impôt sur les bénéfices	R9	-103 322	-453 629
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-861 336	607 927
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)		-1 000	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-862 336	607 927
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
RESULTAT APRES MODIF.COMPTABLES		-862 336	607 927

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DE 01 JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Notes	31-déc.2016	31-déc.2015
<u>Flux de Trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients	FEX1	51 129 981	50 941 946
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-19 129 411	- 21 047 357
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	-3 238 024	- 2 923 167
Paiements à l'Etat	FEX4	-10 910 751	- 10 932 461
Intérêts de gestion payés	FEX5	-3 339 129	- 2 434 036
Autres Encaissements	FEX6	478 283	532 106
Autres Décaissements	FEX7	-64 300	- 33 200
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	FEX	14 926 649	14 103 831
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissements</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI.1	-112 046	- 285133
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI.2	27 000	48 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Financières	FI.3		- 761 155
Encaissements provenant de la cession d'immob. Financières	FI.4	204 897	1 247 669
Autres Encaissements	FI.5	657 500	
Autres Décaissements	FI.6	-518 000	- 1 455 353
Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissements	FI	259 351	- 1 205 972
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissement dividendes			
Dividendes & autres distributions			- 277 683
Encaissements provenant des emprunts	FF.1	18 342 392	17 427 274
Remboursement d'emprunts	FF.2	-34 421 613	- 29 581 867
Autres Encaissements			
Flux de trésorerie affecté aux activités de financement	FF	-16 079 221	- 12 432 276
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités			
Variations de trésorerie		-893 221	465 583
Trésorerie au début de l'exercice		-828 729	-1 294 312
Trésorerie à la fin de l'exercice		-1 721 950	-828 729

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
PERIODE DE 01 JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	31-déc 2016	%	31-déc 2015	%
Ventes de marchandises	43 756 515	100%	44 596 837	100%
Cout d'achat de marchandises vendues	-34 704 298	-79%	-34 919 459	-78%
MARGE BRUTE	9 052 217	21%	9 677 378	22%
Autres charges externes	-2 245 712	-5%	-2 352 850	-5%
Autres produits d'exploitation	208 283	0%	228 472	1%
VALEUR AJOUTEE BRUTE	7 014 788	16%	7 553 000	17%
Charges de personnel	-3 905 333	-9%	-3 433 925	-8%
Impôts et taxes	-274 522	-1%	-234 702	-1%
Subventions d'exploitation	33 091	0%	0	0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 868 024	7%	3 884 373	9%
Autres produits et gains	459 868	1%	143 358	0%
Produits financiers	226 564	1%	447 366	1%
Autres charges et pertes	-11 206	0%	-19 207	0%
Charges financières	-3 704 006	-8%	-2 394 229	-5%
Dotations aux amortissements & provisions	-1 127 106	-3%	-1 535 388	-3%
Reprises sur provisions & amortissements	529 849	1%	535 283	1%
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	-758 014	-2%	1 061 556	2%
Impôt sur les sociétés	-103 322	0%	-453 629	-1%
RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT	-861 336	-2%	607 927	1%
Eléments extraordinaires	-1 000	0%	-	
RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES	-862 336	-2%	607 927	1%

TABEAU DE PASSAGE DES CHARGES & PRODUITS PAR NATURE AUX CHARGES & PRODUITS PAR DESTINATION

LISTE DES COMPTES DE CHARGES & DES COMPTES DE PRODUITS PAR NATURE	VENTILATION										
	MONTANT	REVENUS	COUT DES VENTES	AUTRES PRODUITS D'EXPLOIT.	FRAIS DE DISTRIBUT.	FRAIS ADMINISTR.	AUTRES CHARGES D'EXPLOIT.	CHARGES FINANCIERES	AUTRES PERTES ORDIN.	AUTRES GAINS ORDIN.	PRODUITS FINANCIERS
STOCK INITIAL DE MARCHANDISES	8 508 269	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
STOCK FINAL DE MARCHANDISES	11 029 566	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VARIATION DES STOCKS	-2 521 298	0	-2 521 298	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>ACHATS</u>	<u>37 716 423</u>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ACHATS NON STOCKES	490 827	0	0	0	0	490 827	0	0	0	0	0
ACHATS LOCAUX MARCHANDISES	2 266 006	0	2 266 006	0	0	0	0	0	0	0	0
ACHATS ETRANGERS MARCHANDISES	31 096 556	0	31 096 556	0	0	0	0	0	0	0	0
FRAIS / ACHATS ETRANGERS	4 582 476	0	4 582 476	0	0	0	0	0	0	0	0
RRR OBTENUS	-719 443	0	-719 443	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>SERVICES EXTERIEURS</u>	<u>272 984</u>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENTRETIEN & REPARATIONS	170 045	0	0	0	102 027	68 018	0	0	0	0	0
PRIMES D'ASSURANCES	102 027	0	0	0	61 216	40 811	0	0	0	0	0
AUTRES CHARGES LIEES AUX MODIFICATIONS COMPTABLES	912	0	0	0	0	912	0	0	0	0	0
<u>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</u>	<u>1 481 901</u>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	23 136	0	0	0	0	23 136	0	0	0	0	0
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	502 693	0	0	0	83 468	419 225	0	0	0	0	0
PUBLICITE, PUBLICATIONS & RELATIONS PUBLIQUES	124 520	0	0	0	0	124 520	0	0	0	0	0
TRANSPORTS DE BIENS & DIVERS	54 212	0	0	0	10 842	43 370	0	0	0	0	0
DEPLACEMENTS, MISSIONS & RECEPTIONS	254 904	0	0	0	203 923	50 981	0	0	0	0	0
FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	161 753	0	0	0	80 876	80 876	0	0	0	0	0
SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	360 682	0	0	0	0	360 682	0	0	0	0	0
<u>CHARGES DIVERSES ORDINAIRES</u>	<u>11 206</u>	0	0	0	0	0	0	0	11 206	0	0
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>	<u>3 905 331</u>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SALAIRES DES ADMINISTRATIFS	1 250 174	0	0	0	0	1 250 174	0	0	0	0	0
SALAIRES DE COMMERCIAUX	1 700 413	0	0	0	1 700 413	0	0	0	0	0	0
PRIME D'INTERESSEMENT CADRES ADMINISTRATIFS	28 979	0	0	0	0	28 979	0	0	0	0	0
PRIME D'INTERESSEMENT CADRES COMMERCIAUX	85 235	0	0	0	85 235	0	0	0	0	0	0
COTISATIONS PATRONALES / SALAIRES DES ADMINISTRATIFS	199 333	0	0	0	0	199 333	0	0	0	0	0
COTISATIONS PATRONALES / SALAIRES DES COMMERCIAUX	286 560	0	0	0	286 560	0	0	0	0	0	0
ACCIDENTS DE TRAVAIL / SALAIRE DES ADMINISTRATIFS	6 016	0	0	0	0	6 016	0	0	0	0	0

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2016, cette rubrique totalise un montant net de 30 953 575 DT contre 30 667 980 DT au 31 décembre 2015.

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		VCN 31.12.2016	VCN 31.12.2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	10 977	2 731
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	8 580 235	8 993 361
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3	22 362 363	21 671 888
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		30 953 575	30 667 980

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles totalisent, au 31 décembre 2016, une valeur brute de 72 355 DT, contre 60 498 DT au 31 décembre 2015.

La provision constatée au niveau de ce poste d'un montant de 10 000 DT, est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaïène - Tunis).

Le détail des immobilisations incorporelles, figure au niveau du tableau suivant :

LIBELLE	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS					En DT
	DEBUT	ACQUI.	CESSION	RECLAS	VALEUR AU 31.12.16	PROVISION ANTERIEURE	AMORTISS. ANTERIEURE	DOTATION	CESSION	AMORTISS. & PROVISIONS CUMULES	VCN
LOGICIEL	50 498	11 858	0	0	62 356	0	0	3 611	0	51 379	10 977
FONDS DE COMMERCE	10 000		0	0	10 000	10 000	10 000	0	0	10 000	
TOTAL	60 498	11 858	0	0	72 356	10 000	57 767	3 611	0	61 379	10 977

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent, au 31 décembre 2016, une valeur brute de 12 565 612 DT contre 12 457 593 DT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 108 019 DT (288 976 DT d'acquisitions contre 180 957 DT de cessions et de reclassement).

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations, sont les suivants :

- Immobilisation en Cours : les immobilisations en cours correspondants aux travaux liés à une partie du siège sociale de la société.
- Matériel de transport : Diminué de 8 024 DT correspondant, principalement, à l'acquisition de huit véhicules pour un montant de 172 933 DT contre la cession de sept véhicules pour un montant brut de 180 957 DT.

Le détail des variations enregistrées au niveau des immobilisations corporelles, figure au niveau du tableau suivant :

En DT

LIBELLE	VALEUR BRUTE			AMORTISSEMENTS					VCN
	DEBUT	ACQUISITION	CESSION ①	VALEUR AU 31/12/2016	AMORTISS. ANTERIEURS	DOTATION	CESSION	AMORTISS. CUMULES	
TERRAIN	1 784 819	0	0	1 784 819	0	0	0	0	1 784 819
BATIMENTS	② 5 882 565	0	0	5 882 565	1 340 217	294 050	0	1 634 267	4 248 298
AGEN.AMEN. INSTALLATION	1 067 274	74 658	0	1 141 932	416 345	109 892	0	526 237	615 695
MATERIEL INDUSTRIEL	25 854	8481	0	34 335	19 370	2 968	0	22 338	11 997
MATERIEL DE TRANSPORT	1 548 770	172 933	180 957	1 540 746	958 915	231 017	156 794	1 033 138	507 608
EQUIPEMENT DE BUREAU	255 336	7 729	0	263 065	230 872	11 660	0	242 532	20 533
MATERIEL INFORMATIQUE	541 683	25 175	0	566 858	498 513	28 352	0	526 865	39 993
IMMOBILISATION EN COURS	③ 1 351 292	0	0	1 351 292	0	0	0	0	1 351 292
TOTAL	12 457 593	288 976	180 957	12 565 612	3 464 232	677 939	156 794	3 985 377	8 580 235

① Les cessions de l'exercice, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE	CUMUL AMORT.	VCN	En DT	
				PRIX CESSION	(+/-) VALUE
CESSION POLO 6753 TU 145	30 709	30 709	0	8 000	8 000
CESSION TOYOTA 7803 TU 135	25 379	25 379	0	9 000	9 000
CESSION FIAT GRANDE PUNTO 7106 TU 153	23 729	23 729	0	10 000	10 000
CESSION C15 9940 TU 121	1	1	0	14 000	14 000
CESSION CAMION MERCEDES BENZ 8059 TU 136	60 000	35 836	24 164	35 000	10 836
CESSION MERCEDES BENZ 1502 TU 144	41 139	41 139	0	6 000	6 000
TOTAL	180 957	156 793	24 164	82 000	57 836

② Les constructions achevées, correspondent aux travaux du premier étage (département administratif) du siège social situé au 8, rue 8601 Z.I Charguia I.

③ Le poste « Immobilisations encours » dont la valeur comptable s'élève à 1 351 292 DT correspond aux travaux partiellement exécutés au niveau du 2^{ème} étage du local de la « STEQ ». Une expertise datée du 27 Avril 2015, affiche une valeur des travaux non encore achevés, pour 1 350 000 DT.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant au 31 décembre 2016, un montant brut de 25 014 005 DT contre 24 348 079 DT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 665 969 DT, se ventile comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2016	31/12/2015
TITRES DE PARTICIPATIONS	3.1	24 835 789	24 224 540
PRETS AU PERSONNEL		97 379	92 702
FOND DE GARANTIE UNIFACT		50 000	0
CAUTIONS DOUANIERES ACCORDEES		30 837	30 837
TOTAL BRUT		25 014 005	24 348 079
PROVISIONS / TITRES DE PARTICIPATIONS	3.1	-2 619 705	-2 644 254
PROVISIONS /PRETS AU PERSONNEL		-1 100	-1 100
PROVISIONS / CAUTIONS ACCORDEES		-30 837	-30 837
TOTAL PROVISIONS		-2 651 642	-2 676 191
TOTAL NET		22 362 363	21 671 888

3.1 Titres de participations :

Les mouvements enregistrés, au niveau des titres de participation, se résument comme suit :

En DT				
DESIGNATION	NATURE	NOMBRE D' ACTIONS	VALEUR EN DT	PRIX DE CESSION
GRANADA HOTEL	ACQUISITION	258 900	3 236 250	3 236 250
JNAYNET EL MANAR	❶ CESSION	50 060	2 666 000	2 753 300
MERIDIANA	ACQUISITION	2 050	41 000	41 000

❶ Ces parts sociales ont été rétrocédées en 2017, conformément à l'acte de rétrocession de parts sociales signé en date du 22 Mai 2017.

Les détails de la composition du portefeuille titres de participations ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, se présentent au niveau du tableau suivant :

														En DT	
TITRES DE PARTICIPATION	SOLDE INITIAL			ACQUISITION			CESSIONS			SOLDE FINAL			PROVISION	VCN	+VALUE DE CESSION
	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT			
PIMA	438 961	11	4 691 813	0	0	0	0	0	0	438 961	11	4 691 813	0	4 691 813	0
BTS	100	10	1 000	0	0	0	0	0	0	100	10	1 000	0	1 000	0
DAR EDDOHEN	500	100	50 000	0	0	0	0	0	0	500	100	50 000	50 000		0
GRANADAHOTEL	44 287	10	442 888	258 900	13	3 236 250	0	0	0	303 187	12	3 679 137	0	3 679 137	0
KOKET	22 457	107	2 412 004	0	0	0	0	0	0	22 457	107	2 412 004	0	2 412 004	0
BAGNOLE "EXPRESSE ILE "	6 000	10	60 000	0	0	0	0	0	0	6 000	10	60 000	0	60 000	0
MAISON TMIMI	20 833	108	2 241 892	0	0	0	0	0	0	20 833	108	2 241 892	0	2 241 892	0
JAEGER	14 000	10	140 000	0	0	0	0	0	0	14 000	10	140 000	140 000		0
JNAYNA	5 750	100	575 000	0	0	0	0	0	0	5 750	100	575 000	0	575 000	0
SHAMSY	27 773	5	127 780	0	0	0	0	0	0	27 773	5	127 780	127 780		0
PALMA	49 843	11	572 273	0	0	0	0	0	0	49 843	11	572 273	455 323	116 950	0
STE PATRIMOINE	7 486	100	748 600	0	0	0	0	0	0	7 486	100	748 600	0	748 600	0
MERIDIANA	180 126	18	3 339 290	49 683	1	41 000	0	0	0	229 809	15	3 380 290	0	3 380 290	0
BAYA DISTRIBUTION	80 000	10	800 000	0	0	0	0	0	0	80 000	10	800 000	800 000	0	0
STE EXPERT AUTO	79 000	10	790 000	0	0	0	0	0	0	79 000	10	790 000	248 603	541 397	0
JNAYNAT EL MANAR	50 060	53	2 666 000	0	0	0	50 060	55	2 753 300	0	0	0	0	0	87 300
STHS	17 250	190	3 270 000	0	0	0	0	0	0	17 250	190	3 270 000	0	3 270 000	0
STEQ EXPRESS	49 800	10	498 000	0	0	0	0	0	0	49 800	10	498 000	0	498 000	0
TUBETEC	79 800	10	798 000	0	0	0	0	0	0	79 800	10	798 000	798 000	0	0
TOTAL			24 224 540			3 277 250			2 753 300			24 835 789	2 619 706	22 216 083	87 300

NOTE AC - ACTIFS COURANTS :

Les actifs courants s'élèvent, au 31 décembre 2016 à 25 942 068 DT contre 19 251 078 DT au 31 décembre 2015. Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
STOCKS	4	10 224 277	7 700 151
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	5	6 085 165	6 365 779
AUTRES ACTIFS COURANTS	6	7 255 229	2 705 709
PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS	7	1 964 198	1 895 200
LIQUIDITES & EQUIVALENTS LIQUIDITES	8	413 199	584 239
TOTAL		25 942 068	19 251 078

NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde net de provisions, de 10 224 277 DT, au 31 décembre 2016, contre 7 700 151 DT, au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 2 524 126 DT.

DESIGNATION		En DT		
		SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015	VARIATION
STOCK	①	11 029 566	8 508 269	2 521 297
PROVISIONS / STOCKS		-805 289	-808 118	2 828
TOTAL		10 224 277	7 700 151	2 524 126

① Dont stock sous douane au 31 décembre 2016, de 3 292 017 DT contre 1 907 324 DT au 31 décembre 2015.

NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2016, la rubrique « clients et comptes rattachés » totalise un montant net de provisions de 6 085 165 DT contre 6 365 779 DT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 575 404 DT. Le détail comparé de cette rubrique, se présente comme suit :

DESIGNATION		En DT	
		SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
CLIENTS ORDINAIRES	①	6 520 398	6 298 304
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR		7 279	462 662
CLIENTS DOUTEUX		1 288 588	1 123 760
TOTAL BRUT		7 816 265	7 884 726
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPTES CLIENTS		-1 731 100	-1 518 947
TOTAL NET		6 085 165	6 365 779

① Dont les valeurs à encaisser (1 707 398 DT au 31/12/2016 contre 1 669 852 DT au 31/12/2015), sont regroupées dans le compte « Clients Douteux » les impayés dont le règlement intégral, à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement serait entaché d'incertitude entraînant, pour des cas, le recours aux voies

judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées correspondent, à l'application d'un coefficient déterminé en fonction de l'ancienneté de l'ensemble des créances (chèques impayés, effets impayés et factures non réglées).

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 7 255 229 DT au 31 décembre 2016, contre de 2 705 709 DT, au 31 décembre 2015. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
FOURNISSEURS, AVANCES & ACOMPTES ❶	907 740	619 364
PRETS AU PERSONNEL	120 014	103 547
ETAT, IMPOTS & TAXES ❷	1 740 124	1 183 303
DEBITEURS DIVERS ❸	4 830 898	1 141 680
COMPTE D'ATTENTE	15 555	16 555
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	230 977	255 908
PROVISIONS SUR DEPRECIATION ACTIF	-590 079	-614 648
TOTAL	7 255 229	2 705 709

❶ Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	BRUT	PROVISION	NET
AVANCE KOKET	408 616	0	408 616
FOURNISSEURS DEBITEURS ①	419 257	0	419 257
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	79 867	79 867	0
TOTAL	907 740	79 867	827 873

① Cette rubrique a été dénouée en 2017, pour un montant de 411 852 DT.

❷ Cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT
DESIGNATION	VALEUR
ETAT, REPORT IS	1 435 365
ETAT, ACOMPTES PROVISIONNELS	397 578
ETAT, RS A IMPUTER	10 488
AV IRPP	15
IS 2016	-103 322
TOTAL	1 740 124

❸ Cette rubrique se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	VALEUR	PROVISION	V.C.N
KOKET	2721 139	0	2 721 139
SOCIETES DU GROUPE ①	892 563	208 732	683 831
RISTOURNES FOURNISSEURS ETRANGERS	644 254	0	644 254
INTERETS SUR PLACEMENTS	329 380	236 520	92 860
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	119 721	0	119 721
AUTRES DEBITEURS DIVERS	123 841	64 960	58 881
TOTAL	4 830 898	510 212	4 320 686

①Ce montant se détaille comme suit :

DESIGNATION	VALEUR	PROVISION	En DT
			V.C.N
CREANCE SUR VENTE PATRIMOINE	393 614	5 921	387 693
JNAYNA	155 167	131 498	23 669
AREM GROUPE	149 113	0	149 113
PALMA	47 968	47 968	0
DECO	37 177	0	37 177
EXPRESS	34 840	0	34 840
EXPERT AUTO	13 993	0	13 993
AUTRES	60 691	23 345	37 346
TOTAL	892 563	208 732	683 831

NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
ALHIFADH SICAV	1 965	1 967
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	419 340	59 340
PLACEMENT JNAYNA	128 700	441 200
PLACEMENT SHAMSY	1 694 916	1 694 916
TUNISIE PLACEMENT	6 225	6 225
PLACEMENT MERIDIANA	0	36 000
PLACEMENT BAYA COMPANY	585 000	517 000
PLACEMENT AREM GROUP	306 880	361 880
PLACEMENT NAKCHA	495 353	495 353
PLACEMENT EXPRESS ASSENCEUR	800 000	1 000 000
TOTAL BRUT	4 438 379	4 613 881
PROVISION SUR PLACEMENT	① -2 474 181	-2 718 681
TOTAL	1 964 198	1 895 200

① Au 31/12/2016, le détail des provisions se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT
	MONTANT
PLACEMENT JNAYNA	128 700
PLACEMENT SHAMSY	1 694 916
PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59 340
TUNISIE PLACEMENT	6 225
PLACEMENT BAYA COMPANY	585 000
TOTAL	2 474 181

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités passe de 584 239 DT au 31 décembre 2015 à 413 199 DT au 31 décembre 2016, soit une amélioration de 232 544 DT entre les deux périodes. Les liquidités et équivalents de liquidités, se détaillent comme suit :

	En DT	
DESIGNATION	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
BANQUES	410 854	581 045
CAISSE	2 345	3 194
TOTAL	413 199	584 239

NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :

Les capitaux propres avant affectation totalisent au 31 décembre 2016, un montant de 15 529 185 DT contre 16 384 120 DT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 854 935 DT. Ils se présentent ainsi :

	En DT		
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	9	16 391 521	15 776 193
RESULTAT DE L'EXERCICE		-862 336	607 927
TOTAL		15 529 185	16 384 120

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

	En DT		
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
CAPITAL SOCIAL		7 000 000	7 000 000
RESERVES LEGALES		1 000 000	1 000 000
AUTRES RESERVES		3 733 503	3 733 503
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	9.1	242 143	234 742
AVOIRS DES ACTIONNAIRES		-150 183	-150 183
RESULTAT REPORTE EN FRANCHISE DE RETENUE		2 603 280	2 603 280
RESULTAT REPORTE		1 962 778	1 354 851
TOTAL		16 391 521	15 776 193

Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

	En DT								
DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE POUR REINV. EXONERE	AUTRES RESERVES	RESERVE POUR FONDS SOCIAL	ACTIONS PROPRES	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2015	7 000 000	1 000 000	2 340 000	1 393 503	234 742	-150 183	3 958 131	607 927	16 384 120
AGO DU 10/07/2015	0	0	0	0	0	0	607 927	-607 927	0
VARIATION 2016	0	0	0	0	7 401	0	0	-862 336	-854 935
SOLDE AU 31/12/2016	7 000 000	1 000 000	2 340 000	1 393 503	242 143	-150 183	4 566 058	-862 336	15 529 185

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finance pour la gestion de l'exercice 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue, s'élèvent au 31 décembre 2016 à 6 336 784 DT et se détaillent comme suit :

AUTRES RESERVES	3 733 503 DT
RESULTAT REPORTE	2 603 280 DT

9.1 Réserve pour fond social :

Le bilan du fond social se détaille comme suit :

DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2015	RESSOURCES		EMPLOIS		RECLASS.	SOLDE AU 31/12/2016
		PRODUITS DU COMPTE FONDS SOCIAL	REBOUR.	PRETS ACCORDES	DEPENSES A FONDS PERDUS		
TRESORERIE	33 036	0	210 705	-218 956	-33	0	24 752
ECHEANCES A PLUS D'UN AN	92 658	7 434	-205 205	218 956	0	-16 465	97 378
PRET AU PERSONNEL	98 158	7 434	-210 705	218 956	0	-16 465	97 378
PRET EN COURS DE VERSEMENT	-5 500	0	5 500	0	0	0	0
ECHEANCES A MOINS D'UN AN	109 048	0	-5 500	0	0	16 465	120 013
PRET AU PERSONNEL	103 548	0	0	0	0	16 465	120 013
REMBOURSEMENT PRET PERSONNEL EN COURS	5 500		-5 500		0	0	0
PRET ACCORDE NON ENCORE SERVI	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES A FONDS PERDUS	0	0	0	0	0	0	0
COMMISSIONS BANCAIRES	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RESERVE POUR FONDS SOCIAL	234 742	7 434	0	0	-33	0	242 143

NOTE P – PASSIFS :

Les passifs totalisent, au 31 décembre 2016, un montant de 41 366 458 DT contre 33 534 938 DT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 7 466 724 DT entre les deux périodes.

En DT

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
PASSIFS NON COURANTS	2 387 781	4 088 075
PASSIFS COURANTS	38 978 677	29 446 863
TOTAL	41 366 458	33 534 938

NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS :

NOTE 10 – EMPRUNTS

Les emprunts, à moyen et long terme, présentent, au 31 décembre 2016, un solde de 2 378 329 DT contre un solde de 4 078 623 DT au 31 décembre 2015, soit une diminution de 1 700 294 DT. Au 31 décembre 2016, le détail des emprunts encours, se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	ENCOURS AU 31/12/2015	EMPRUNT 2016	REMB.	ECHEANCE (-) 1 AN	ECHEANCE (+) 1 AN
EMPRUNT AMEN 2 000 MD	319 492	0	0	319 492	0
EMPRUNT HB 227050	32 556	0	0	32 556	0
EMPRUNT HB 249130	25 474	0	0	11 091	14 383
EMPRUNT HB 251100	15 921	0	0	6 638	9 283
EMPRUNT HB 255240	14 236	0	0	5 699	8 537

EMPRUNT IJARA 1414300064	9 223	0	0	6 812	2 411
EMPRUNT HB249810	41 524	0	0	30 641	10 883
EMPRUNT HB 264680	31 908	0	0	11 389	20 519
EMPRUNT HB265270	27 562	0	0	10 206	17 356
EMPRUNT AMEN 300000MD	125 000	0	0	42 857	82 143
EMPRUNT AMEN 360 MD	218 361	0	0	70 820	147 541
CREDIT 400000MD AB(2013)	254 997	0	0	56 469	198 528
CREDITSTB 798000.000 (2014)	704 900	0	0	159 600	545 300
EMPRUNT 700MD/BT	415 254	0	0	142 373	272 881
EMPRUNT+IANS/BNA 2 500	1 666 667	0	0	833 333	833 334
IJARANEMO 6776 TU 180	15 856	0	0	4 396	11 460
IJARA 1434300069	23 440	0	0	11 727	11 713
IJARA 1435000032	29 314	0	0	14 666	14 648
IJARA CADDY 1891 TU 181	23 170	0	0	6 239	16 931
EMPRUNT IJARA 2 IVECO 00049	83 767	0	0	20 809	62 958
EMPRUNT HB 02 PEUGEOT BIPPER	0	42 408	12 801	14 093	15 514
EMPRUNT LEASING IVECO 3061 TU 188	0	58 522	7 166	10 353	41 003
EMPRUNT LEASING IVECO 3963 TU 188	0	58 522	7 166	10 353	41 003
TOTAL	4 078 622	159 452	27133	1 832 612	2 378 329

NOTE PC – PASSIFS COURANTS :

Le solde des passifs courants, au 31 décembre 2016, s'élève à 38 978 677 DT contre 29 446 863 DT au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 9 531 814 DT entre les deux périodes.

Le détail de cette rubrique, se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	11	13 547 009	8 696 117
AUTRES PASSIFS COURANTS	12	5 909 273	2 791 087
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	13	17 387 247	16 546 692
CONCOURS BANCAIRES	14	2 135 148	1 412 967
TOTAL		38 978 677	29 446 863

NOTE 11 – FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2016, les fournisseurs et comptes rattachés totalisent un montant de 13 547 009 DT contre 8 696 117 DT au 31 décembre 2015. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	9 155 220	5 729 123
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION EFFETS A P.	893 889	828 862
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION	202 270	201 457
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	3 295 630	1 936 675
TOTAL	13 547 009	8 696 117

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent un montant de 5 909 273 DT au 31 décembre 2016 contre 2 791 087 DT au 31 décembre 2015. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
CLIENTS, AVANCES & ACOMPTES		11 232	11 232
CLIENTS CREDITEURS		294 790	278 880
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	12.1	413 527	327 765
ETAT, IMPOTS & TAXES	12.2	225 995	334 366
ASSOCIES, COMPTES COURANTS		21 674	21 675
CREDITEURS DIVERS	12.3	4 736 088	1579 953
COMPTE D'ATTENTE		1 300	1 300
PROVISIONS/DIFFERENCES DE CHANGE		177 330	192 976
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		27 337	42 940
TOTAL		5 909 273	2 791 087

12-1 Personnel et comptes rattachés :

Cette rubrique s'élève à 413 527 DT au 31 décembre 2016 et regroupe les postes suivants :

DESIGNATION	En DT
	MONTANT
OPPOSITION SUR SALAIRE	817
REMUNERATION DUE	437
PROVISIONS POUR CONGES A PAYER	289 549
PROVISION POUR PRIME	122 724
TOTAL	413 527

12.2 Etats, Impôts et Taxes :

Ce poste totalisant 225 995 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT
	MONTANT
ETATS RECEVEURS DES FINANCES	215 657
ETATS RECEVEURS DES REGIS MUNICIPALES	8 821
ETATS CONTRIBUTION CONJONCTURELLE	1 000
ETATS. RECEVEURS DES DOUANES	517
TOTAL	225 995

12.3 Crédeurs divers :

Ce poste totalisant 4 736 088 DT, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	MONTANT
MERIDIANA	3 236 250
AVANCE SUITE AU PROTOCOLE DE CESSION ACTION PALMA	759 025
CHARGE A PAYER	396 849
ORGANISMES SOCIAUX CNSS	285 600
AUTRES CREDITEURS	58 364
TOTAL	4 736 088

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers totalisent un montant de 17 387 247 DT au 31 décembre 2016, contre 16 546 692 DT au 31 décembre 2015. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

		En DT	
DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
EMPRUNTS A MOINS D'UN AN		1 832 612	2 314 238
BILLETS DE TRESORERIE	13-1	3 250 000	2 500 000
AUTRES CREDITS CONTRACTES	13-2	312 500	662 500
AUTRES CONCOURS BANCAIRES	13-3	11 964 435	11 028 516
INTERETS COURUS / EMPRUNTS		27 700	41 438
TOTAL		17 387 247	16 546 692

13-1 Billets de trésorerie :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	En DT	
DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
BILLET DE TRESORERIE HIFADH	3 250 000	2 500 000
TOTAL	3 250 000	2 500 000

13-2Autres crédits contractés :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	En DT	
DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015
EMPRUNTS STEQ EXPRESS	150 000	150 000
EMPRUNTS KOKET	162 500	200 000
EMPRUNTS MEDCHABCHOUB	0	312 500
TOTAL	312 500	662 500

13-3 Autres concours bancaires :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES BIAT	835 865	514 792
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES AMEN BANK	1 016 110	1 308 074
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES ATTIJARI	153 128	337 009
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES TQB	90 699	96 180
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES BNA	0	48 402
FINANCEMENT DROIT DE DOUANES BZ	0	12 740
CREDIT MOUREBHA ZITOUNA	4 046 854	4 668 282
FINANCEMENT DEVICES	5 821 779	4 043 037
TOTAL	11 964 435	11 028 516

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires totalisent un montant de 2 135 148 DT au 31 décembre 2016 contre 1 412 967 DT au 31 décembre 2015. Les soldes comparés des comptes figurants dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE
	31.12.2016
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	233 234
ATTIJARI BANK	223 056
AMEN BANK	124 926
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	124 808
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE	366 586
BANQUE DE TUNISIE	6 563
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	1 055 975
TOTAL	2 135 148

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié, se présente comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31.12.2016	SOLDE 31.12.2015
+ REVENUS	43 756 515	44 596 837
- COUT DE VENTES	-34 704 298	-34 919 459
= MARGE BRUTE	9 052 217	9 677 378
- CHARGES D'EXPLOITATION	-6 575 530	- 6 570 197
+PRODUITS D'EXPLOITATION	241 374	228 472
= RESULTAT D'EXPLOITATION	2 718 061	3 335 652
- CHARGES HORS EXPLOITATION	-3 849 994	- 2 864 820
+PRODUITS HORS EXPLOITATION	373919	590 724
= RESULTAT AVANT IMPOT	-758 014	1 061 556
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	-103 322	-453 629
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 000	0
= RESULTAT DE L'EXERCICE	-862 336	607 927

NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés, concernent des ventes en hors taxes déduction faite des ristournes sur ventes. Ils de présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	45 532 423	45 871 356
RISTOURNE	- 1 775 908	-1 274 519
TOTAL	43 756 515	44 596 837

NOTE R2 – COUTS DES VENTES

Les couts des ventes enregistrées au cours de l'exercice 2016, totalisent un montant de 34 704 298 DT contre un montant de 34 919 459 DT au 31décembre 2015.

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
ACHATS LOCAUX	2 266 006	2 426 294
ACHATS ETRANGERS	35 679 032	33 604 017
RISTOURNE	-719 443	-576 242
VARIATION DES STOCKS	-2 521 298	-534 610
TOTAL	34 704 298	34 919 459

NOTE R3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits totalisant un montant de 241 374 DT, proviennent principalement des revenus générés par la location d'une partie du local de la « STEQ » sis au 8, Rue 8601 la Charguia I (pour un montant de 202 331 DT).

NOTE R4 – FRAIS DE DISTRIBUTION

Les frais de distribution enregistrés au cours de l'exercice 2016, totalisent un montant de 2 985 285 DT contre un montant de 2 784 376 DT au 31 décembre 2015.

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
SALAIRE COMMERCIAL	2 240 700	1 944 368
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	225 957	215 210
ENTRETIEN ET REPARATION	102 027	116 690
ASSURANCE	61 216	57 941
AUTRES CHARGES	397 822	450 167
TRANSFERT DE CHARGE	-42 437	0
TOTAL	2 985 285	2 784 376

NOTE R5 – FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration enregistrés au cours de l'exercice 2016, totalisent un montant de 3 253 407 DT contre un montant de 3 350 253 DT au 31 décembre 2015.

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
SALAIRE ADMINISTRATIF	1 664 632	1 489 557
DOTATION AUX AMORTISSEMENT	3 612	2 319
ENTRETIEN ET REPARATION	68 018	77 794
ASSURANCE	40 811	38 627
ACHATS NON STOCKES	490 827	556 208
AUTRES CHARGES	1 255 583	1 185 748
TRANSFERT DE CHARGE	-270 076	0
TOTAL	3 253 407	3 350 253

NOTE R6 – CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes enregistrées, au cours de l'exercice 2016, totalisent un montant de 3 838 788 DT contre un montant de 2 845 613 DT au 31 décembre 2015.

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2016	31/12/2015
CHARGE D'INTERET	2346 897	2 463 287
DOTATION AUX PROVISIONS	134 781	451 384
PERTE DE CHANGE	1 467 431	494 404
GAIN DE CHANGE	-110 321	-563 462
TOTAL	3 838 788	2 845 613

NOTE R7 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers enregistrés, au cours de l'exercice 2016, d'un montant de 226 564 DT, proviennent essentiellement des produits des placements à court terme au sein des sociétés du groupe pour un montant de 220 321 DT.

NOTE R8 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires proviennent, essentiellement, de la plus-value suite à la vente des véhicules (145 151 DT) et d'autres produits divers suite aux apurements des anciens soldes (2 204 DT).

NOTE R9 – IMPOT SUR LES BENEFICES

La détermination de l'impôt sur les bénéfices, est détaillée au niveau du tableau de calcul du résultat fiscal suivant :

	En DT
RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOT	-759 013
<u>A REINTEGRER :</u>	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	361 416
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	313 603
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE NON REALISEES	255 993
GAIN DE CHANGE ANTERIEURE NON IMPOSABLE	2 930
PROVISIONS POUR DEBITEURS DIVERS	134 781
CHARGE A REINTEGRER RELATIVES AUX VEHICULES	0
PERTE SUR DIFFERENCE DE REGLEMENT	1 000
PROVISION POUR DEPRECIATION DE TITRES	0
PENALITES & AMENDES	6 594
DONS & SUBVENTIONS	107 899
TIMBRES DE VOYAGE	1 860
RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS	427 063
<u>A DEDUIRE</u>	
DIVIDENDES	0
REPRISES / PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	0
REPRISES / PROVISIONS STOCKS (NON DEDUCTIBLE)	156 890
GAIN DE CHANGE NON REALISE	78 661
PERTE DE CHANGE ANTERIEURE NON IMPOSABLE	195 907
REPRISE / PROVISIONS AUTRES COMPTES	529 849
1ER RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS	-534 244
<u>(LIMITE LEGALE DE DEDUCTION DES PROVISIONS)</u>	
<u>A DEDUIRE (LIMITE LEGALE DES PROVISIONS)</u>	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	0
PROVISIONS POUR TITRES COTES	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	0
2ÈME RESULTAT FISCAL APRÈS REINTEGRATION & DEDUCTIONS	-534 244
REINTEGRATION PROVISIONS CLIENTS ANTERIEURES (3 ANS)	169 787
DEDUCTION PROVISIONS CLIENTS ANTERIEURES (3 ANS)	-169 787
REINVESTISSEMENTS EXONERES	0
3ÈME RESULTAT FISCAL APRES REINVESTISSEMENTS EXONERES	-534 244
BENEFICE IMPOSABLE (ARRONDI)	-534 244
IMPOT SUR LES BENEFICES	(MINIMUM CA 02,% TTC) 103 322
	RETENUE A LA SOURCE A IMPUTER 660 141
	ACOMPTE PROVISIONNEL PAYE 0
	EXCEDENT IS 1 183 304
	IS DU (EXCEDENT) -1 740 123

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2016, la trésorerie nette dégagée par la société « STEQ » a atteint -1 721 950 DT contre -828 729 DT au 31 décembre 2015; soit une variation négative de 893 221 DT ainsi ventilée :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	F.EX	14 926 649
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	F.I	259 351
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	F.FI	-16 079 221
TOTAL		-893 221

F.EX- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Ces flux dégagant un solde 14 926 649 DT au 31 décembre 2016, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2016
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS	F.EX.1	51 129 981
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	F.EX.2	-19 129 411
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & ORGANISMES SOCIAUX	F.EX.3	-3 238 024
PAIEMENTS A L'ETAT	F.EX.4	-10 910 751
INTERETS DE GESTION PAYES	F.EX.5	-3 339 129
AUTRES ENCAISSEMENTS	F.EX.6	478 283
AUTRES DECAISSEMENTS	F.EX.7	-64 300
TOTAL		14 926 649

F.EX.1 – ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

Ce poste totalisant 51 129 981 DT, au 31 décembre 2016, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2016
ENCAISSEMENT CLIENTS (ESPECE)	4 512 466
ENCAISSEMENT CLIENTS (CHEQUES + EFFETS)	46 617 515
TOTAL	51 129 981

F.EX.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Ce poste totalise - 19 129 411 DT au 31 décembre 2016.

F.EX.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Ce poste totalisant 3 238 024 DT au 31 décembre 2016, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2016
DECAISSEMENT SUITE A L'OCTROI DE PRETS AU PERSONNEL	157 220
ASSURANCE GROUPE	148 019
REMUNERATIONS DUES	2 100 134
CHARGES SOCIALES	832 651
TOTAL	3 238 024

F.EX.4 – PAIEMENTS À L'ETAT

Ce poste totalisant 10 910 751 DT au 31 décembre 2016, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2016
RETENUES A LA SOURCE, TFP, FOPROLOS, DROIT DE TIMBRE ET TCL	-6 622
DROITS DE DOUANE	8 739 796
AUTRES IMPOTS & TAXES	2 177 577
TOTAL	10 910 751

F.EX.5 – INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste totalisant 3 339 129 DT au 31 décembre 2016, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2016
INTERET SUR EMPRUNTS	2 027 623
INTERET SUR BILLET DE TRESORERIE	99 168
PERTE DE CHANGE	1 187 713
INTERET SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	24 625
TOTAL	3 339 129

F.EX.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste totalisant 478 283 DT au 31 décembre 2016, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	31/12/2016
REMBOURSEMENT D&C DIVERS	195 134
ENCAISSEMENTS LOYERS	202 332
AUTRES ENCAISSEMENTS	80 817
TOTAL	478 283

F.EX.7 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste regroupe les opérations de décaissement suite aux cautions versées pour un montant de 14 300 DT et aux fonds de garantie alloués pour un montant de 50 000 DT.

FI : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux dégagant un solde 259 351 DT au 31 décembre 2016, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2016
DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	FI.1	-112 046
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES	FI.2	27 000
ENCAISSEMENT PROVENANT DE CESSION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	FI.4	204 897
AUTRES ENCAISSEMENT	FI.5	657 500
AUTRES DECAISSEMENTS	FI.6	-518 000
TOTAL		259 351

F.I.1 – DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations au 31 décembre 2016, totalisent un montant de 112 046 DT. Les principaux comptes concernés par ces flux, sont les suivants : « Installation Générale, Agencement, Aménagement Divers », « Matériel informatique ».

F.I.2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Ces encaissements correspondent à la cession du matériel de transport.

F.I.4 – encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Les encaissements suite aux cessions des titres de participations « PATRIMOINE » au 31 décembre 2016, totalisent un montant de 204 897 DT.

F.I.5 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce montant correspond aux encaissements sur placements, qui se détaillent comme suit :

	En DT
SOCIETE	MONTANT
AREM GROUP	55 000
BAYA COMPANY	90 000
EXPRESS ASCENSEUR	200 000
JNAYNA MOHAMED V	312 500
TOTAL	657 500

F.I.6 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste correspond aux sommes versées aux sociétés du groupe : « BAYA COMPANY », et « JNAYNET AL MANAR ».

F.F : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux dégagent un solde de -16 079 221 DT au 31 décembre 2016, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2016
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	F.F.1	18 342 392
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	F.F.2	-34 421 613
TOTAL		-16 079 221

F.F.1– ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les encaissements se détaillent comme suit :

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane (8 292 392 DT) ;
- Les billets de trésorerie émis (10 050 000 DT) ;

F.F.2– REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS :

Les emprunts remboursés, au cours de l'exercice 2016, concernent :

- Les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (8 513 786 DT) ;
- Les billets de trésorerie échus et réglés (9 300 000 DT) ;
- Les remboursements des financements en devise (8 319 137 DT) ;
- Les règlements des échéances 2015 des crédits à long & moyen terme (8 288 690 DT).

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Les informations se rapportant aux parties liées, se présentent comme suit :

A- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT AUTO »

1) TRANSACTIONS REALISEES

La « Société Tunisienne d'Équipement STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique) via sa filiale « EXPERT AUTO » détenue à hauteur de 99% par la « STEQ ».

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT AUTO » sont conditionnées comme suit :

- Un taux de marge brute de 8% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- Un délai de règlement de 180 jours.

En 2016, le chiffre d'affaires réalisé avec cette société s'élève à 93 823 DT en TTC. Les soldes des divers comptes comptables associés, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT SOLDE AU 31/12/2016
CLIENTS, FACTURES A PAYER	5 618
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	89 196
TOTAL	94 814

2) CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPERT AUTO », un espace de stockage faisant partie d'un local sis à la CHARGUIA I et 4 bureaux se trouvant à l'étage du même local, moyennant un loyer annuel de 60 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location. Cette location prend effet à partir du 1er janvier 2011 pour une durée de deux années renouvelables par tacite reconduction. Les loyers constatés durant l'année 2015, s'élèvent à 72 930 DT.

3) CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA « BIAT »

La « STEQ » a consenti une caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

B- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE « KOKET »

1) PROMESSES DE VENTE

La société de promotion immobilière « KOKET » a conclu avec la société « STEQ » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillées comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DT H. TVA, payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m² pour un montant de 511 500 DT H. TVA, payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

Au 31/12/2016, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition s'élève à 408 616 DT.

2) CREDITS CONTRACTES

La société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « KOKET », qui se détaille comme suit :

					En DT
DATE DE LA CONVENTION	SOCIETE	MONTANT DU CREDIT	REMBOURSEMENT	TAUX	CHARGES ANNEE 2016
22/04/2014	KOKET	200 000	37 500	8%	14 358

C- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR »

1) CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé en date du 01/07/2013, la Société Tunisienne d'Equipelement « STEQ » a mis à la disposition de la société « EXPRESS ASCENSEUR » 9 bureaux au RDC et deux bureaux au 1^{er} étage du même local, moyennant un loyer annuel de 24 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% chaque année. Les loyers constatés durant l'année 2016 pour ce contrat, s'élèvent à 27 122 DT.

2) CONVENTIONS DE PLACEMENT

La société « STEQ » a conclu avec la société « EXPRESS ASCENSEUR » une convention de placement pour un montant de 1 000 000 DT au taux de 8% à partir du 22/05/2015.

Le solde non encore réglé au 31/12/2016, s'élève à 800 000 DT.

Les produits constatés au cours de l'exercice 2016, s'élèvent à 70 665 DT.

D- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « SHAMSY »

1) CONVENTIONS REALISEES

- En vertu de la convention signée en date du 08/05/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 58 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 11/06/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 49 085 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 24/06/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 61 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 29/09/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 80 000 DT, pour une période de six mois renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.
- En vertu de la convention signée en date du 26/12/2012, la société « STEQ » a accordé à la société « SHAMSY » un crédit de 1 610 000 DT, pour une période d'une année renouvelable, moyennant une rémunération au taux de 8%.

Au 31/12/2015, le montant versé par la société « STEQ » a atteint un solde (après déduction des avances reçues) de 1 694 916 DT. La « STEQ » a provisionné ce montant en totalité.

E- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « AREM GROUP SA »

1) CONVENTION REALISEE

La société « AREM GROUP SA », et la Société Tunisienne d'Equipelement « STEQ » ont conclu le 1^{er} septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit.

Les honoraires convenus, sont fixés à un forfait annuel de 144 000 DT HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 12 000 DT. Cette convention est convenue pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction commençant à courir à partir du 1^{er} septembre 2006. Les travaux ne rentrant pas dans le champ d'application de la présente convention et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT HT. Par un avenant en date du 1er février 2010, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 180 000 DT HT, payables mensuellement et d'avance à raison de 15 000 DT.

Par un avenant en date du 01 janvier 2015, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 240 000 DT en HT. Au 31/12/2016, le montant total facturé à la « STEQ », s'élève à 243 000 DT.

2) CONTRAT DE LOCATION

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « AREM GROUP SA », deux étages aménagés pour utilisation à usage de bureaux, moyennant un loyer annuel de 40 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location. Les loyers constatés durant l'année 2016, s'élèvent à 48 620 DT.

3) CONVENTIONS DE PLACEMENT

La société « STEQ » a conclu avec la société « AREM GROUP SA » une convention de placement pour un montant de 401 880 DT au taux de 8% à partir du 01/05/2015. Les remboursements en principal ont atteint un solde de 55 000 DT. Au 31/12/2016, le solde du compte « PLACEMENT AREM GROUP » a atteint un montant de 306 880 DT. Les produits constatés au cours de l'exercice 2016, s'élèvent à 26 944 DT.

H- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MERIDIANA »

1) CONVENTIONS DE PLACEMENT

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « MERIDIANA » pour une valeur de 36 000 DT rémunérée au taux de 8% pour une période de 12 mois à compter du 18/11/2015. Le crédit a été remboursé en 2016.

I- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « MULTICOLORS » EX « CLAIR & NET »

1) CONTRAT DE LOCATION CONCLU AVEC « MULTICOLORS »

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » loue une partie de l'immeuble sis au 8, rue 8601 ZI CHARGUIA I, au profit de la société « CLAIR & NET », à partir du 14 août 2012 à concurrence de 100 DT par mois avec une majoration annuelle de 5%. Les loyers constatés durant l'exercice 2016, s'élèvent à 695 DT HT. Un acte de résiliations a été signé entre les deux sociétés en date du 01 juillet 2016

J- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « LA RECHANGE »

1) CONTRATS DE LOCATION

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « LA RECHANGE », 2 bureaux se trouvant à l'étage du local sis à la CHARGUIA I, moyennant un loyer annuel de 2 400 DT. Ce loyer est Majoré de 5% chaque année. Cette location prend effet à partir du 25 février 2014. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Les loyers constatés durant l'année 2016, s'élèvent à 2 625 DT.

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a mis à la disposition de la société « LA RECHANGE », un dépôt d'une superficie égale à 100 m² se trouvant à l'étage du local sis à la CHARGUIA I, moyennant un loyer annuel de 7 500 DT. Ce loyer est Majoré de 5% à partir de la troisième année du bail. Cette location prend effet à partir du 2 janvier 2015. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Les loyers constatés durant l'année 2016, s'élèvent à 7 500 DT.

K- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « NAKCHA »

1) CONVENTIONS DE PLACEMENT

La société « STEQ » a conclu une convention de placement avec la société « NAKCHA » pour une valeur de 495 353 DT rémunérée au taux de 8% pour une période de 12 mois à compter du 03/03/2015. Les produits générés par cette convention, ont atteint 39 628 DT au 31/12/2016.

L- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE « STEQ EXPRESS »

1) CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE « STEQ EXPRESS »

En vertu d'une convention signée en date du 21/01/2015, la société « STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « STEQ EXPRESS » pour une valeur de 150 000 DT au taux de 8% pour une période indéterminée. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2016, s'élèvent à 12 000 DT.

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

I- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés, se ventilent ainsi :

I.1- NANTISSEMENTS ET HYPOTHEQUES

Engagement envers la « BIAT » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local la Charguia) à hauteur de 480 000 DT.

* En couverture du crédit à moyen-terme (2,664 MDT) :

- Nantissement de cinquante milles (50 000) parts sociales « JNAYNAT EL MANAR ». La société a obtenu une mainlevée en 2016.

* En couverture des crédits de gestion et des crédits à moyen-terme de la société

« EXPERT AUTO » :

- Caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPRESS AUTO » dans le cadre des lignes des crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT.

Engagements envers l'« AMEN BANK » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et matériel à hauteur de 9 800 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fond de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 12 070 000 DT.

* En couverture du crédit à moyen-terme (1,6 MDT) :

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité des parts indivises revenant à la « STEQ » de la propriété « TEMIMI » (Parcelle n°693 et n°694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n°8).

* En couverture des crédits à moyen-terme de 300 000 DT, 360 000 DT et 400 000 DT

- Hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité des parts indivises revenant à la « STEQ » de la propriété dénommée « MAHAL TEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier N° 160929 Tunis.

-Hypothèque de la totalité des parts indivises revenant à la société « STEQ » dans la propriété, constituées par la parcelle n° 694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 1228 m², à distraire du titre foncier N°57562.

Engagements envers « STB BANK » :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 1 800 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fond de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 2 000 000 DT.

Engagements envers la « BTK » :

* En couverture de crédits de gestion

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 500 000 DT.

Engagements envers « BANQUE ZITOUNA » :

* En couverture des crédits « MOURABHA » :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 4 500 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fond de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 12 402 720 DT, dont un montant de 1 402 720 DT, faisant l'objet de mainlevées, est en cours d'inscription au registre de commerce.

Engagements envers « BNA » :

* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 550 000 DT.

Engagements envers « STUSID BANK » :

* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 000 000 DT.

Engagements envers « QNB » :

* En couverture des crédits de gestions :

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 8 rue 8601 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 000 000 DT. Toutefois, l'inscription greffant le fond de commerce de la société, au niveau du registre de commerce est à hauteur de 4 000 000 DT.

Engagements envers « BT » :

* En couverture des crédits à moyen-terme de 700 000 DT

- Hypothèque de 2^{ème} rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHALTEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier n° 160929 Tunis.

* En caution solidaire et hypothécaire en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de la « BT »

- Hypothèque de 2^{ème} rang sur la totalité de la propriété dénommée « MAHALTEMIMI » sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n° 8 d'une superficie de 14295 m², objet du titre foncier n° 160929 Tunis. En couverture du crédit à moyen terme de 900 000 DT pour le compte des sociétés du groupe : FLOWER, EXPRESS ASCENCEUR et DECO.

I.2- EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS

Au 31 décembre 2016, les effets escomptés non échus s'élèvent à 8 274 488 DT.

I.3- CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES NON ECHUES

Au 31 décembre 2016, les créances professionnelles non échues cédées, s'élèvent à 3 910 332 DT.

II- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus se ventilent ainsi :

II.1- CAUTION

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 10 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 10/01/2005) ;

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 2 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 11/04/2005) ;

- Caution au profit de la société « TOTAL TUNISIE » pour un montant de 13 000 DT, relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 02/02/2009).

- Caution donnée par Mr JAMEL AREM à hauteur de 1 060 000 DT et ce, en couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de « AMEN BANK ».

- Caution solidaire de Mr JAMEL AREM et ce, en couverture des crédits de gestion contractés auprès de la « BNA » pour un montant de 1 550 000 DT et l'aval des billets de trésorerie pour un montant de 2 500 000 DT.

II.2- NANTISSEMENTS

* Nantissement donné par MR JAMEL AREM :

- Nantissement de 100 000 actions « STEQ » accordé par Mr JAMEL AREM pour le compte de la « STEQ » et ce, en contrepartie du nantissement, au profit de « AMEN BANK », en garantie d'un CMT pour un montant de 2 000 000 DT ;

II.3- HYPOTHEQUES

* En couverture des crédits à moyen terme contractés auprès de l'« AMEN BANK »

-Hypothèque donnée par la société « FLOWER » de la totalité des parts indivises revenant à la société « FLOWER » dans la propriété constituée par la parcelle n° 694 sise à la Zone Industrielle Charguia, Rue 8601 n° 8, d'une superficie de 1228 m² à distraire du titre foncier n° 57562 en couverture des crédits à moyen terme de 400 000 DT et de 1 200 000 DT.

* En couverture des crédits contractés auprès de la « BNA » :

- Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à Mr JAMEL AREM et à Madame LAMIA AREM, objet du titre foncier n° 142243 TUNIS.

En couverture des Billets de trésorerie contractés auprès de la « TSI » :

-Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété revenant à Mr JAMEL AREM, Messieurs MOHAMED WALID AREM, MEHDI AREM, Mademoiselle BAYA AREM et Madame LAMIA AREM, objet du titre foncier n° 578301 NABEUL.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité les états financiers de la « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** », faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 56 895 643 DT et un résultat déficitaire de 862 336 DT au 31 décembre 2016.

**I. RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS L'ETABLISSEMENT ET LA
PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** », arrêtés au 31 décembre 2016, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations, fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion avec une réserve, ci-après exprimée.

III. FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

- 1) La rubrique « IMMOBILISATIONS CORPORELLES » comprend des locaux d'exploitation sis au 8, rue 8601, ZI Charguia I, construits par la « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** » pour une valeur nette de 5 597 065 DT. Ces locaux ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision. En l'absence d'un titre foncier précisant les parts du terrain et des constructions revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.

IV. OPINION AVEC RESERVE SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, sous réserve de l'incidence du point (1) ci-dessus mentionné, les états financiers sont sincères et réguliers et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** » ainsi que du résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

V. PARAGRAPHERS D'OBSERVATION

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1) Le portefeuille titres de participation de la « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** » comporte des participations au sein du capital des sociétés opérant dans le secteur touristique, pour une valeur comptable de 10 329 429 DT. En raison des difficultés conjoncturelles que connaît ce secteur et qui pourrait avoir une conséquence directe sur la continuité d'exploitation de ces sociétés, la réalisation des avantages économiques futurs provenant de ces participations, pouvait être compromise.
- 2) En 2013, la « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** » a conclu avec des sociétés filiales et des personnes liées, un protocole de cession des actions de la société « **PALMA** » au profit des sociétés du groupe « **TAWASOL** ». Par un avenant, courant Mai 2016, les deux parties ont convenu de proroger la date de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016. Toutefois, cet accord n'a pas été finalisé.

VI. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points ci-dessus évoqués, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle

interne, relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** » eu égard à la réglementation en vigueur.

TUNIS, LE 24 MAI 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**CABINET NEJI FETHI
FETHI NEJI**

**UNITED EXPERTS IN MANAGEMENT & AUDITING
HICHEM KACEM**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs biens fondés.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2016

1-1 CONVENTION AVEC LA SOCIETE « AREM GROUP SA »

La « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** » a conclu avec la société « **AREM GROUP SA** », le 1^{er} septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit, pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Par un avenant en date du 01 janvier 2015, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 240 000 DT en HT.

Les travaux hors champ d'application de la convention et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT en HT. Cette convention a été approuvée par votre Conseil d'Administration réuni en date du 23 août 2006.

Au titre de l'exercice 2016, le montant total facturé en HT, à la « **STEQ** » s'élève à 243 000 DT.

1-2 TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT AUTO »

La « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique) via sa filiale « **EXPERT AUTO** » détenue à hauteur de 99% par la « **SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ** ».

Les transactions effectuées avec la société « **EXPERT AUTO** », sont conditionnées comme suit :

- Un taux de marge brute de 8% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- Un délai de règlement de 180 jours.

Ces conditions ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration du 30/04/ 2015.

En 2016, le chiffre d'affaires réalisé avec cette société s'élève à 93 823 DT en TTC.

Les soldes des divers comptes comptables associés, se présentent comme suit :

	En DT
DESIGNATION	SOLDE AU 31/12/2016
CLIENTS, FACTURES A PAYER	5 618
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	89 196
TOTAL	94 814

1-3 CONVENTIONS DE PLACEMENT

La société « STEQ » a effectué divers placements auprès des sociétés liées, qui se détaillent ainsi :

							En DT
SOCIETE	DATE	TAUX	MONTANT (DT)	REBOURS ^o	PRODUIT 2016	SOLDE 31/12/2016	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
MERIDIANA	18/11/2015	8%	36 000	36 000	0	0	30/04/2016
AREM GROUP	01/05/2015	8%	401 880	55 000	26 944	306 880	30/04/2016
	14/10/2010	8%	44 340				18/03/2011
JNAYNET EL MANAR	18/11/2010	8%	15 000		30 382	419 340	18/03/2011
	26/04/2016	8%	360 000				29/04/2017
NAKCHA	(1) 03/03/2015	8%	495 353	0	39 628	495 353	01/05/2015
	07/01/2014	8%	300 000				02/01/2015
	17/01/2014	8%	150 000				02/01/2015
	10/04/2014	8%	15 000				02/01/2015
BAYA COMPANY	15/05/2014	8%	22 000	90 000	45 200	585 000	02/01/2015
	23/05/2014	8%	10 000				02/01/2015
	21/10/2014	8%	20 000				02/01/2015
	15/01/2016	8%	150 000				29/04/2017
	28/11/2016	8%	8 000				29/04/2017
EXPRESS ASCENSEUR	22/05/2015	8%	1 000 000	200 000	70 665	800 000	01/05/2015
SHAMSY	2012	0%	1 694 916	0	0	1 694 916	30/04/2014
	08/11/2010	8%	10 000				18/03/2011
JNAYNA MED V	08/12/2010	8%	264 533	312 500	14 406	128 700	18/03/2011
	17/09/2010	8%	166 667				18/03/2011

(1) En garantie de remboursement de sa créance, la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a pris en hypothèque un terrain de la société débitrice, dénommé « DAR EL HANA » objet du titre foncier n°139 374 sis à HERGLA d'une superficie de 2225 m².

1-4 PROMESSES DE VENTE AVEC LA SOCIETE « KOKET »

La société « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a conclu avec la société de promotion immobilière « KOKET » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillées comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DT HT payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m² pour un montant de 511 500 DT HT payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

Au 31/12/2016, l'avance versée par la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » au titre de cette acquisition, s'élève à 408 616 DT.

Ces promesses ont été autorisées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 23 Avril 2010.

1-5 CONTRAT DE LOCATION DES LOCAUX SIS AU 8, RUE 8601 ZI CHARGUIA I

La « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » loue divers locaux annexés à ses locaux d'exploitation sis au 8, rue 8601 ZICHARGUIA I, au profit des sociétés liées et ce, comme suit :

LOCATAIRE	ESPACE LOUE	MONTANT ANNUEL EN DT	CONSEIL D'ADMINISTRATION
AREM GROUPE SA	2 ETAGES AMENAGES	48 620	13/04/2012
EXPERT AUTO	ESPACE DE STOCKAGE ET 4 BUREAUX	72 930	13/04/2012
EXPRESS ASCENSEUR	11 BUREAUX	27 122	30/04/2014
CLAIR & NET	① UN BUREAU	695	30/04/2014
LA RECHANGE	DEUX BUREAUX & DEPOT	10 125	25/06/2014 22/05/2015

① Un acte de résiliation a été signé entre les deux sociétés, en date du 01 juillet 2016.

1-6 CAUTIONS SOLIDAIRES AU PROFIT DE LA « BIAT »

La « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a consenti une caution solidaire pour la couverture des engagements de la société « EXPERT AUTO » dans le cadre des lignes de crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 075 000 DT. Cette caution a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 18/03/2011.

1-7 HYPOTHEQUE AU PROFIT DE L'AMEN BANK

La « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a hypothéqué au profit de l'AMEN BANK les parts indivises dans la propriété « TMIMI », objet du titre foncier N°160929 et ce, en couverture d'un crédit à moyen terme de 400 000 DT accordé à la société du groupe « FLOWER ». Cette hypothèque a été ratifiée par votre Conseil d'Administration du 21 novembre 2013.

1-8 PROTOCOLE DE CESSION DES ACTIONS « PALMA »

En 2013, la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ », des sociétés filiales et des personnes liées ont conclu avec des sociétés du groupe « TAWASOL » un protocole de cession des actions de la société « PALMA ». Par un avenant, courant Mai 2016, les deux parties ont convenu de proroger la date de réalisation de l'opération au 31 décembre 2016.

Une avance de 1 000 000 DT a été encaissée par la société « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » pour son compte et pour le compte des autres signataires du protocole. Au 31 décembre 2016, le solde de ce montant se détaille comme suit :

En DT	
DETENEURS DES ACTIONS « PALMA »	MONTANT
EXPRESS ASCENSEUR	176 035
STEQ	105 561
MERIDIANA	53 892
PIMA	90 041
KOKET	17 297
EXPERT AUTO	12 707
MY CAR	12 707
FLOWER	5 951
FAMILLE AREM	12 072
AUTRES	272 762
TOTAL	759 025

La cession des actions de la société « PALMA » a été autorisée par votre Conseil d'Administration réuni en date du 21 Octobre 2013.

1-9 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE « KOKET »

La « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a contracté le crédit suivant :

En DT							
SOCIETE	DATE DE LA CONVENTION	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION	TAUX	MONTANT DU CREDIT	REMBOURS.	SOLDE	CHARGES 2016 EN DT
KOKET	22/04/2014	21/04/2015	8%	200 000	37 500	162 500	14 358
TOTAL				200 000	37 500	162 500	14 358

1-10 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE M. MOHAMED CHABCHOUB

En vertu d'une convention signée en date du 24/11/2015, la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a contracté un crédit auprès de M. MOHAMED CHABCHOUB pour une valeur de 312 500 DT au taux de 7% pour une période indéterminée. En 2016, le crédit a été remboursé.

Cette convention a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 30/04/2016.

1-11 CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION DE LA SOCIETE « PATRIMOINE »

Courant l'exercice 2015, la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a procédé à la cession des titres de participation de la société « PATRIMOINE » aux sociétés du groupe pour une valeur totale de 1 223 249 DT. Ainsi, la situation au 31/12/2016, se présente comme suit :

En DT					
DESIGNATION	QUANTITE	PRIX DE VENTE	MONTANT GLOBAL	REGLEMENT	SOLDE AU 31/12/2016
EXPERT AUTO	832	125,5	104 416	34 816	69 600
LA RECHANGE	1 173	125,5	147 212	98 004	49 208
DECO	1 110	125,5	139 305	92 905	46 400
POWER MOTORS	1 173	125,5	147 212	23 206	124 006
PIMA	832	125,5	104 416	81 216	23 200
MY CAR	277	125,5	34 764	34 764	0
AUTO CAR	1 173	125,5	147 212	124 012	23 200
TROIS	618	125,5	77 559	77 559	0
FLOWER	277	125,5	34 764	23 164	11 600
MULTICOLOR	1 109	125,5	139 180	92 780	46 400
NAVETTE	618	125,5	77 559	77 559	0
EXPRESS	555	125,5	69 653	69 653	0
TOTAL	9 747		1 223 249	829 635	393 614

1-12 OPERATIONS DIVERSES REALISEES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

Courant l'exercice 2016, la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a réalisé des opérations diverses avec les sociétés du groupe dont les mouvements se détaillent comme suit :

SOCIETE	En DT			
	31/12/2015	MOUVEMENTS	ENCAISSEMENTS	31/12/2016
JNAYNA	155 167	0	0	155 167
AREM GROUPE	0	213 276	64 163	149 113
PALMA	47 968	0	0	47 968
DECO	2 177	129 472	94 472	37 177
EXPRESS ASCENSEUR	9 312	223 043	197 515	34 840
EXPERT AUTO	2 942	259 379	248 328	13 993
PIMA	0	93 722	83 722	10 000
MY CAR	5 051	11 485	7 034	9 502
PATRIMOINE	9 474	0	0	9 474
EXPRESS ASCENSEUR ASSURANCE	4 570	15 004	11 942	7 632
NAKCHA	7 627	0	0	7 627
PIMA	3 805	29 908	28 609	5 104
FLOWER	5 038	37 306	38 719	3 625
AREMASS	0	4 538	2 142	2 396
JAEGER	2 177	0	0	2 177
LA RECHANGE	0	38 352	36 616	1 736
ELECTRICA	1 285	0	0	1 285
DEC PALMA	133	0	0	133
TOTAL	256 726	1 055 485	813 262	498 949

2- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2016

2.1 LES FRAIS RELATIFS AUX MISSIONS EXCEPTIONNELLES CONFIEES AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte tenu de sa grande connaissance de l'activité, des partenaires et du marché de la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » en Tunisie et à l'étranger, le Conseil d'Administration réuni en date du 30/04/2016 a confié au Président du Conseil d'Administration des missions exceptionnelles, non rémunérées, de négociation et de développement des relations commerciales avec les partenaires de la société. Ces missions ont occasionné, pour l'année 2016, des frais de déplacement et de communication de 107 028 DT.

La société a mis aussi à la disposition du Président du Conseil d'Administration, une voiture de fonction. Cette décision a été ratifiée par votre Conseil d'Administration réuni en date du 18 mars 2011.

2.2 - ACQUISITIONS ET CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice 2016, la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a réalisé des opérations de cessions et d'acquisition de participations comme suit :

DESIGNATION	NATURE	NOMBRE D'ACTIONS	VALEUR EN DT	PRIX DE CESSION	+ VALUE	En DT
						AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
GRANADA HOTEL	ACQUISITION	258 900	3 236 250	3 236 250	0	12/09/2016
JNAYNET EL MANAR ①	CESSION	50 060	2 666 000	2 753 300	87 300	12/09/2016
MERIDIANA	ACQUISITION	2050	41 000	41 000	0	12/09/2016

① Ces parts sociales ont été rétrocédées en 2017, conformément à l'acte de rétrocession de parts sociales signé en date du 22 Mai 2017.

2.3 CREDITS CONTRACTES AU COURS DE L'EXERCICE 2016

La « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a contracté, durant l'exercice 2016, les crédits suivants :

2.3.1 CREDITS DE GESTION (FACILITES DE CAISSE, ESCOMPTE COMMERCIAL, ENGAGEMENT PAR SIGNATURE, FINANCEMENT DROITS DE DOUANE ET FINANCEMENT EN DEVISE)

Les contrats de crédits de gestion conclus par la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ », avec l'ensemble du pool bancaire, totalisent une valeur globale de 25 490 KDT. Le Conseil d'Administration réuni le 02 Mai 2016, a autorisé le Directeur Général à renouveler les lignes de crédits de gestion auprès de l'ensemble du pool bancaire, de signer l'ensemble des actes y afférents et de donner toutes les garanties requises.

2.3.2 CREDITS LEASING

Au cours de l'exercice 2016, la société a contracté des crédits bail pour une valeur globale de 159 451 DT auprès de « HANNIBAL LEAS ».

2.3.3 BILLETS DE TRESORERIE

La « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a souscrit, au cours de l'exercice 2016, les billets de trésorerie suivants :

DESIGNATION	DATE D'EMISSION	MONTANT (EN DT)	DUREE (EN JOUR)	DATE D'ECHEANCE	TAUX
AL HIFADH SICAV	23/11/2016	1 000 000	90	21/02/2017	7.60%
AL HIFADH SICAV	06/10/2016	400 000	90	04/01/2017	7.50%
AL HIFADH SICAV	31/12/2016	450 000	90	31/03/2017	7.50%
AL HIFADH SICAV	22/12/2016	500 000	90	22/03/2017	7.70%
AL HIFADH SICAV	22/09/2016	100 000	180	21/03/2017	7.60%
AL HIFADH SICAV	11/05/2016	800 000	280	11/05/2017	7.60%

2.3.4 CREDIT A COURT TERME « MOURABHA »

La « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a conclu avec « BANK ZITOUNA » un contrat de crédit « MOURABHA » pour une valeur globale de 4 000 000 DT. Ce crédit a été autorisé par votre Conseil d'Administration réuni en date du 02 Mai 2016.

2.3.5 CREDIT CONTRACTE AUPRES DE LA SOCIETE « STEQ EXPRESS »

En vertu d'une convention signée en date du 21/01/2015, la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a contracté un crédit auprès de la société « STEQ EXPRESS » pour une valeur de 150 000 DT au taux de 8% pour une période indéterminée. Les intérêts constatés au cours de l'exercice 2016, s'élèvent à 12 000 DT.

Cette convention a été entérinée par votre Conseil d'Administration réuni le 01/05/2015.

2.3.6 HYPOTHEQUE DONNEE PAR LA FAMILLE JAMEL AREM

En contrepartie des billets de trésorerie contractés auprès de la « TSI », la « SOCIETE TUNISIENNE D'ÉQUIPEMENT - STEQ » a bénéficié d'une caution solidaire et hypothécaire en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n° 578 301 et revenant à Messieurs JAMEL EL AREM, MOHAMED WALID EL AREM, MAHDI EL AREM, Mlle BAYA EL AREM et Madame LAMIA EL AREM.

3- REMUNERATION ET AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

DIRIGEANTS	AUTORISATION	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE	PASSIF AU 31/12/2016	AVANTAGES EN NATURE
Directeur Général	Le Directeur Général a été reconduit dans ses fonctions en vertu du Conseil d'Administration du 9/09/2016 pour une durée de deux années. Le Conseil d'Administration du 20/09/2012, a fixé sa rémunération à 13 mensualités pour un montant mensuel net de 4 000 DT et une prime annuelle. Le Conseil d'Administration du 17/09/2015 a augmenté son salaire de 1 000 DT à compter du 01/09/2015.	Salaire : 88 044DT Prime brute 2015 servie en 2016 : 31 387 DT	Primes brutes 2016 estimées et non encore servies : 31 387 DT	Voiture de fonction avec charges connexes y afférentes. Prise en charge des frais de communication.
Directeur Général Adjoint	Le Directeur Général Adjoint a été reconduit dans ses fonctions en vertu du Conseil d'Administration du 4/09/2014 pour une durée d'une année. Le Conseil d'Administration du 20/09/2012, a fixé sa rémunération à 13 mensualités pour un montant mensuel net de 3 000 DT et une prime annuelle. Le Conseil d'Administration du 09-09-2015, a renouvelé le mandat du DGA pour 2 années et a augmenté son salaire de 750 DT à compter du 01/09/2015.	Salaire : 70 957 DT Prime brute 2015 servie en 2016 : 21 700 DT	Primes brutes 2016 estimées et non encore servies : 21 700 DT	Voiture de fonction avec charges connexes y afférentes. Prise en charge des frais de communication.
Administrateurs	PV de l'AGO du 10 juillet 2015 (jetons de présence).	Jetons de présence : 5 000 DT	32 900 DT	

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés, par votre Conseil d'Administration, d'autres conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

TUNIS, LE 24 MAI 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI
FETHI NEJI

UNITED EXPERTS IN MANAGEMENT & AUDITING
HICHEM KACEM